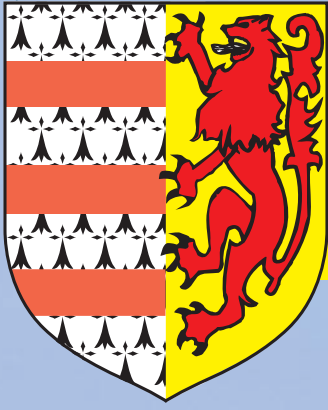


Juillet 2025 - N° 104



MAËL-CARHAIX

BULLETIN MUNICIPAL

mairie.mael-carhaix@wanadoo.fr - www.mael-carhaix.fr



*La municipalité
vous souhaite
un bel été*





Mot du Maire

Bonjour à tous

De nombreux projets voient leur aboutissement sur la commune tandis que d'autres sont à l'étude.

Parmi les principaux, l'extension et la réhabilitation de la maison médicale sont actées. Il s'agit d'améliorer toujours l'accueil et l'offre de soins en augmentant le nombre de cabinets susceptibles d'accueillir des médecins. La commune est accompagnée de l'A D A C pour ce projet.

Les sanitaires de l'esplanade de la gare voient leur achèvement et le plafond de la salle Arc En Ciel a été remplacé.

La remise en service du Musée des Ardoisières est espérée pour 2026. Nous travaillons actuellement à cette réhabilitation.

Un programme important de voirie et de sécurisation notamment à Kermaria va être réalisé. Les cyprès, route de Rostrenen et du Château d'eau ont été coupés et seront évacués après séchage. Cela améliorera l'environnement du voisinage et nous réfléchissons également à la sécurité de ce carrefour.

Les panneaux photovoltaïques sur l'école publique et la station d'épuration produisent de l'électricité. Plusieurs tronçons des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales au bourg vont être améliorés.

La zone artisanale est maintenant complète, deux nouveaux artisans se sont installés, un couvreur et une entreprise de Charpentes.

L'aire naturelle de camping ouvre ses portes et nous sommes ravis d'accueillir les premiers estivants. Des travaux ont été réalisés aux toilettes de l'accueil.

Vous découvrirez plus en détail, au détour de ce bulletin l'avancée des projets et travaux.

La gestion des finances communales reste une priorité, nous mobilisons toutes les subventions et partenariats afin de réaliser les investissements sans augmenter les impôts.

De nombreuses associations se mobilisent au sein de notre commune. Je suis consciente de la richesse que cela représente et tiens à remercier très sincèrement tous les bénévoles et les présidents d'associations.

Je remercie l'équipe des sapeurs-pompiers, leur chef de Centre, et leur porte toute ma reconnaissance et mon soutien.

Je félicite tous les corps de métiers qui dynamisent et font vivre notre commune, les personnes qui prennent soin de notre santé et de celle de nos aînés et nous avons la chance à Maël-Carhaix d'être bien dotés en terme de continuité des soins.

Je remercie chaleureusement l'équipe administrative qui nous accompagne dans nos projets, les services techniques, mes collègues adjoints et les conseillers municipaux.

Je vous souhaite un monde plus serein, empreint d'humanité où chacun soit respecté.

Bel été à tous.

Rollande Le Borgne
Maire

**Le repas des aînés aura lieu
le Samedi 11 Octobre à la salle Arc en Ciel.
Inscription en mairie pour fin septembre**



PERMANENCE DES ÉLUS

- Le maire est présent : les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis matin de 9h à 12h et sur rendez-vous.
- Les adjoints sont présents : le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous.

TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS

La géothermie au bâtiment Kerfers : un mode de chauffage à optimiser

Le bâtiment affiche une consommation électrique en 2024 de 35 000 KWH en baisse de près de 10 000 kwh à comparer aux années antérieures suite à plusieurs ajustements. Le niveau de consommation reste élevé au regard des techniques de chauffage utilisées. Le bâtiment est en effet équipé en géothermie avec quatre puits forés à 90 m de profondeur. La pompe à chaleur prend les calories du sol et les restitue dans le bâtiment pour le chauffage.

Pour comprendre les consommations en énergie, il a été procédé à un test thermographique. Ce test n'a pas révélé de pertes de chaleur importantes par contre il a permis de constater le colmatage des installations de chauffage. Le désambouage de l'installation a donc été fait en avril. Les investigations pour une sobriété plus forte de ce bâtiment sont à poursuivre, malgré les améliorations déjà apportées.



Extension de la maison médicale en 2026-2027

La municipalité a engagé depuis plusieurs mois une réflexion afin de répondre à la demande des médecins en cabinets supplémentaires. Une salle d'urgence et une salle d'échographie sont également souhaitées pour améliorer l'offre de soins. La commune avec l'appui de l'ADAC (association départementale d'aides aux collectivités), le concours des médecins et du pays Cob a étudié plusieurs projets.

- Construction d'une maison médicale pluridisciplinaire sur un autre site
- Construction d'une maison médicale neuve à capacité identique
- Extension de la maison médicale actuelle.

Au vu des estimations budgétaires, du manque de visibilité quant aux aides et de la contrainte foncière, la municipalité a choisi d'agrandir la maison médicale actuelle et d'acheter pour cela la propriété voisine. L'année 2025 sera consacrée à l'élaboration des plans et à la recherche de financements. Dans tous les cas, cette seconde phase d'études devra être achevée au 30 juin 2026.



Salle des fêtes : travaux en cours et à venir

A l'étage le faux plafond réalisé dans les années 1990 présentait des problèmes de conception avec un support complètement inadapté. Le faux plafond menaçant de s'effondrer, la salle a donc été fermée depuis fin février jusque mi mai. La rénovation du faux plafond a été confiée à la société OPI pour un montant de 12 660 euros HT, l'éclairage led et la sonorisation ont été réalisés par « Elevag'elec » pour un montant de 5 479 euros HT et le nettoyage de fin de chantier à « Prop Vapo » pour un montant de 712 euros HT. L'isolation en ouate de cellulose posée dans les combles en 2015 a pu être conservée. Les services techniques de la commune ont contribué aux travaux en enlevant la structure défaillante et l'isolation phonique.

Au rez-de-chaussée, les travaux de peinture ont été réalisés par l'entreprise Le Bonhomme. Les cuisines sont à nouveau ouvertes et disponibles à la location. Les devis sont en cours suite aux détériorations survenues le week-end de Pâques. La municipalité réfléchit à la rénovation énergétique complète avec changement du mode de chauffage, le renouvellement des ouvrants et l'isolation extérieure. Un diagnostic énergétique complet vient d'être réalisé. Pour bénéficier des aides à la rénovation, les travaux doivent permettre un gain énergétique d'au moins 40%.



Aire de repos à l'esplanade de la gare :

Maël-Carhaix améliore ses capacités d'accueil en construisant une aire de repos sur l'esplanade de la gare à proximité de la voie verte. Les travaux ont débuté en avril 2025.

La municipalité a souhaité une architecture légère rappelant la gare. Mr Philippe Guillome architecte a répondu à cette demande. Cet investissement coûte 67 900 euros HT hors maîtrise d'œuvre et bénéficie des aides de l'ADEME pour 38 000 € et celle de la DETR pour 10 000 €.





L'école publique et la station d'épuration sont désormais équipées en panneaux solaires

La step a produit ses premiers KWH le mercredi 9 avril et l'école publique le jeudi 17 avril.

Au total l'objectif est de produire autour de 47 000 kwh à l'année soit environ 22% des besoins totaux de la commune. Les investissements se chiffrent à environ 66 000 euros HT. Une aide de 20% en DESIL a été obtenue dans la mesure où l'électricité est entièrement autoconsommée. Au final le coût pour les deux projets s'élève à 1.14 euros le kwh après subventions. Le prix de revient du kwh produit sera de 5 centimes sur 25 ans, à comparé au tarif bleu actuel de 21,4 centimes.

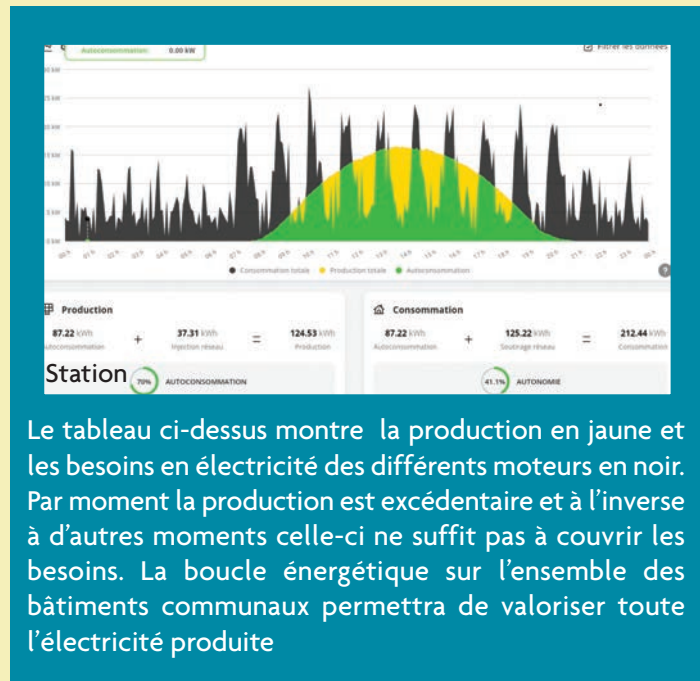
Une boucle énergétique est créée pour une utilisation exclusive de l'électricité sur l'ensemble des bâtiments communaux dont la mairie, la salle Kerfers, la salle polyvalente, l'aire de camping-car, les services techniques, le complexe sportif...

Logements de l'école publique

La mairie met en vente le bâtiment, voir aussi bulletin de juillet 2024. Répartis sur trois niveaux plus une cave, les logements sont à rénover entièrement avec une possibilité de 3 à 5 appartements. La proximité du centre bourg et des

L'autoconsommation collective est permise par convention avec Enedis moyennant le paiement des taxes d'utilisation du réseau électrique. Pour enclencher l'autoconsommation collective un dossier est à constituer. Celui-ci devrait prendre quelques mois. La commune a été accompagnée par l'AlecoB pour les deux projets.

Les services techniques ont contribué à ce projet avec le terrassement, la réalisation de la dalle bétonnée ainsi que la pose du grillage autour de l'enceinte.



Le tableau ci-dessus montre la production en jaune et les besoins en électricité des différents moteurs en noir. Par moment la production est excédentaire et à l'inverse à d'autres moments celle-ci ne suffit pas à couvrir les besoins. La boucle énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux permettra de valoriser toute l'électricité produite

commodités, le volume des pièces, la luminosité les planchers en béton, un escalier en bois sont les principaux atouts de cet immeuble.

Offres toujours possibles jusqu'au 15 juillet.

MÉMO MAËL-CARHAIX

SAMU	15	CIDFF des Côtes d'Armor	02 96 78 47 82
POMPIERS	18	Contre les violences faites aux femmes	
GENDARMERIE DE ROSTRENEN	02 96 29 00 17	POSTE	36 31
MAISON MEDICALE	02 96 24 63 86	MAIRIE	02 96 24 73 00
INFIRMIERES		TRESORERIE DE ROSTRENEN	02 96 29 01 39
Poulizac H - Quémener G - Canevet A	02 96 24 62 21	DECHETERIE DE ROSTRENEN	02 96 29 24 96
Even V. – Rouillé M- Le Nohaic	02 96 36 38 04	AMBULANCE - TAXI	
CABINET INFIRMIÈRE		Maël Ambulance	02 96 24 66 17
Bidel A.-Guimard L.- Collobert E.	06 37 96 64 25	TRAD	08 10 22 22 22
PSYCHOTHERAPEUTE		APPEL PHARMACIE DE GARDE	32 37
Lotoux C	02 56 25 11 68	CCKB	02 96 29 18 18
PHARMACIE		3 Défibrillateurs :	
Maen Glas	02 96 24 62 52	• 1 à l'entrée de la mairie	
ALECOB Rénovation logement	02 98 99 27 80	• 1 à l'entrée de la salle des sports	
		• 1 à l'entrée de la salle des fêtes	

PROGRAMME DE VOIRIE 2025

La rénovation en enrobés est programmée pour les routes à Kermarec, Kermain ainsi qu' un tronçon de la route de Kergrist depuis le lieu-dit La Forêt jusque Menez Roscoajou. Le coût prévisionnel se monte à 136 512 euros TTC.

Sur ce montant une aide de 50% de la DREAL est à déduire en compensation des dégradations constatées à Kermarec (aide d' environ 28 000 euros) suite à la déviation pendant les travaux de la RN 164.

L'entreprise PIGEON a emporté le programme de voirie intercommunal.

125 km de voirie et chemins ruraux

L'ADAC a mesuré 75 km de voirie communale. Avec 50 km de chemins ruraux, c'est donc 125 km qu'il faut entretenir.

Tout ne sera pas fait instantanément sachant qu'il est recommandé désormais de ne pas intervenir avant la mi-mai en raison de la biodiversité.

Nous sollicitons la compréhension de chacun.

Appel à la vigilance des automobilistes à Kermaria en direction de Locarn

Un radar pédagogique y a été installé et montre par les enregistrements des vitesses excessives de certains usagers, malgré



une moyenne « normale » pour une entrée d'agglomération. Les virages et le manque de visibilité rendent pourtant ce secteur dangereux. Un marquage au sol depuis le carrefour de Kergonan et devant les maisons de Kermaria sera réalisé en 2025.

Des panneaux de rappel de limitation à 50 km/h seront installés dans les deux sens de circulation.

Pont du C'hra et Pont Glaz : déviations à prévoir durant les travaux

Après une année consacrée aux études, à la loi sur l'eau, aux demandes de subventions, arrive la phase « travaux ». Bonne nouvelle, le CEREMA accorde d'ores et déjà 60% d'aides. Concernant le Pont Glaz, les frais sont partagés avec la commune de Locarn. Maël-Carhaix a réalisé le dossier administratif pour le compte des deux communes.

Au C'hra, l'ancienne structure sera enlevée et remplacée par un pont cadre avec une voie d'eau unique de 2m de large pour 1 m de hauteur. Le nouveau pont fera 8 mètres de longueur et la chaussée de parapet à parapet fera 6.5 m. Pendant les travaux, la rivière sera déviée de son lit dans une canalisation provisoire. A Pont Glaz, les travaux consistent à la réalisation d'une dalle de répartition de charges qui ira de part et d'autre de la rivière. Les voutes en pierre sont conservées, les joints seront refaits ainsi que les parapets. Durant les travaux, les déviations seront mises en place. Nous comptons sur la bonne compréhension de chacun.

Réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales au bourg

La mise aux normes des réseaux enterrés est une nécessité au vu des dégradations observées sur les canalisations. Plusieurs tronçons méritent d'être améliorés notamment sur la rue Pont Put et en amont de la station d'épuration depuis Pont Rod d'une part et vers Gwazh Lin d'autre part. IRH chiffre ces travaux à 350 000 euros. Un emprunt sera nécessaire pour le financement sachant que les comptes du budget assainissement sont équilibrés à l'année et que l'excédent dédié aux investissements ne peut guère dépasser les 30 - 40000 euros par an. Un appel d'offres sera lancé courant été 2025. Le transfert de la compétence « assainissement » à la CCKB est prévu au 1er janvier 2026.

ETAT CIVIL (arrêté au 19 juin) : 1^{ER} SEMESTRE 2025

NAISSANCES :

- Owen, Nathanael PAYET, 8 rue de la gare, **le 01/01/2025**
- Marie LE MOUPELLIC, 24 rue de Paule, **le 07/04/2025**
- Léna LE BOZEC, 31 Kermaria, **le 06/04/2025**
- Mani LEBRUN, 10 la Forêt **le 19/05/2025**
- Allana, Pamela MOSS, 7 rue du Père Maunoir **le 31/05/2025**

PUBLICATION DE MARIAGE :

- Stéfan Richard Benjamin CURSANO et Aurélie Irene Jeanne RIGAL

MARIAGES :

- Axel ESPIN et Violaine Jeanne Marie DANET **le 05/04/2025**
- Quentin Jean Yves LEBRUN et Naiké Annelise NOEL **le 21/06/2025**

DECES :

- Marie Jeanne Odile HENRY, veuve JAN, 97 ans, 8 rue de Paule, **le 16/01/2025**
- Marie, Thérèse, Louise, Anna, Joséphine LE BORGNE, veuve LE DOUCEN, 82 ans, 8 rue de Paule, **le 03/02/2025**
- Alphonse Pierre VELLY, 93 ans, 14 Kermarec, **le 05/02/2025**
- Anatole Yves Aimé LOGEAT, 96 ans, 8 rue de Paule, **le 24/03/2025**
- Jean Michel CLAUDE, 80 ans, 1 Impasse Sainte Catherine, **le 08/04/2025**
- Alice Marie Augustine GUILLERM, veuve LORGUILLOUX, 100 ans, 8 rue de Paule, **le 14/04/2025**
- Armand KILIC, 71 ans, 5 rue Docteur Lemoine, **le 16/04/2025**
- Reine Josette AMELOT, 97 ans, 8 rue de Paule, **le 18/04/2025**
- Jean-Edmond THORAVALE, 98 ans, 8 rue de Paule, **le 22/04/2025**
- René Michel François NICOLAS, 86 ans, 8 rue de Paule, **le 10/05/2025**
- Anna Marie Joséphine GUILLOSSOU, veuve THOMAS, 99 ans, 8 rue de Paule, **le 12/05/2025**
- François, Jules Marie LE MOIGNE 100 ans, Kergilbert **le 30/05/2025**
- Augustine Joséphine HUITOL, veuve GARANDEL, 102 ans, 10 Quénécourel **le 07/06/2025**

LANCEMENT DU PLUIH DU KREIZ BREIZH

Un projet d'aménagement et de développement à 15 ans

La communauté de Communes du Kreiz Breizh (C.C.K.B.) s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal & habitat (PLUi-H), avec l'objectif de rendre ce document d'urbanisme exécutoire à l'horizon 2028.

Faire du Kreiz Breizh un territoire préservé, attractif, accessible et solidaire sont quelques-uns des objectifs assignés au PLUi-H en cours d'élaboration.

Le PLUi-H est un projet collectif construit avec les 23 communes. Il fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement durable en matière d'habitat, d'économie, d'environnement, d'équipements... et détermine les règles d'utilisation des sols.

Une fois approuvé, les maires des 23 communes s'appuieront sur le PLUi-H et ses règles graphiques et écrites pour délivrer les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...)

Ce document unique remplacera le règlement national d'urbanisme (R.N.U.) et les documents d'urbanisme (PLU ou carte communale) pour une approche cohérente et intégrée à l'échelle intercommunale.

D'une durée prévisionnelle de 5 ans, l'élaboration du PLUi-H se déroulera en 6 phases :

- **2024-2025** : Diagnostic territorial et état initial de l'environnement
- **2025** : Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)
- **2026 – 2027** : le règlement écrit, les orientations d'aménagements et de programmation (O.A.P.) et évaluation environnementale
- **2027** : Arrêt du projet du PLUi-H par le conseil communautaire et délibération des conseils municipaux
- **2027** : Consultation des personnes publiques associées et enquête publique
- **2028** : Approbation du PLUi-H par le conseil communautaire.

Une concertation avec le public est prévue tout au long de la démarche sous différentes formes. A ce stade, le public peut faire part de ses observations, propositions et demandes d'informations :

- **Par mail** (pluih@cckb.bzh)
- **Par courrier** (communauté de communes du Kreiz Breizh, à l'attention de Madame la Présidente, 6 rue Joseph Pennec 22 110 Rostrenen) en précisant en objet « Concertation préalable PLUi-H du Kreiz-Breizh »
- **Un cahier d'observations et de contributions** est mis à disposition du public dans l'ensemble des mairies et au siège de la communauté de communes du Kreiz Breizh à Rostrenen (Cité administrative). Il permet à chaque citoyen d'apporter ses observations et propositions. Ce registre est ouvert pendant toute la durée d'élaboration du PLUiH, jusqu'à la délibération de l'arrêt du projet. Le projet de PLUi-H arrêté par le conseil communautaire sera par la suite

soumis à enquête publique pour une nouvelle consultation d'avis de la population avant l'approbation du plan et son exécution sur l'ensemble du territoire.

Retrouver toutes les informations sur le site internet de la CCKB sur la page dédiée au PLUi-H :

www.kreiz-breizh.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal-habitat-plui-h/

Une remarque ou une question ? pluih@cckb.bzh



Le calendrier



Inventaire communal à Maël-Carhaix

Un inventaire de l'habitat est en cours au bourg, dans les villages et hameaux. Pour constituer un village il faut 10 maisons et pour un hameau il faut 10 constructions hors abris de jardins. Cet inventaire concerne à Mael Carhaix les villages de Kéroguiou, Roscoat, Kermarec, Quenecourel, Quilliou Suzanne, Kerdoupin, Kervouach, Kergonan et Kerguémarec. Une première analyse a été faite sur les possibilités d'urbanisation. L'idée principale est de densifier les espaces déjà urbanisés sans amputer les espaces agricoles et forestiers. Il s'agit aussi de valoriser les friches industrielles et les espaces couverts par de l'habitat en mauvais état. Il faut savoir que les espaces urbanisés depuis 2021 sont comptabilisés dans le « quota » attribué à la commune. (loi ZAN : zéro artificialisation nette). Il deviendra donc de plus en plus difficile de construire de l'habitat, des commerces, des locaux artisanaux en dehors des zones déjà urbanisées.

Inventaire des zones agricoles et forestières : parallèlement un inventaire est également réalisé sur le bâti rural. Ce travail est réalisé par la Chambre d'Agriculture de Bretagne.

Recensement de la population

Le recensement de notre commune a eu lieu du 16 janvier au 17 février 2025. Les agents recenseurs, Marylène Poulizac, Solenn Jouan et Frédéric Henry ont effectué ce travail après une formation de 2 demi-journées organisées par L'INSEE.

Ce recensement est très important. De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, les dotations de l'Etat au budget, les analyses statistiques concernant la population (âge, diplômes...), l'habitat etc...

La Municipalité remercie vivement la population qui a répondu aux questionnaires et les agents recenseurs pour le travail effectué.

Les résultats seront rendus publics dans les prochains mois. Ce que l'on sait déjà, la commune dépasse à nouveau le seuil de **1500 habitants**.

L'offre de soins sur le territoire est complète et peut compter aussi sur les services de soins à domicile qui emploient au total 123 salariés en CDI, Les services interviennent auprès d'environ 700 bénéficiaires sur 39 communes depuis la reprise des activités de l'ancien Comité d'Entraide du Kreiz-Breizh de Sainte-Tréphine au 1er janvier 2025.

Le service administratif du SAD DU CORONG se réunit régulièrement pour faire un point sur les projets en cours et assurer une bonne cohésion au sein des équipes.



Vers un Service Autonomie Aide et Soins à domicile

Dans le cadre de la réforme nationale des services à domicile, un décret prévoit, avant fin 2025, le rapprochement des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile et des Services de Soins Infirmiers à Domicile pour devenir des services uniques : **les Services Autonomie à Domicile**.

Les objectifs sont :

- Fluidifier le parcours des personnes accompagnées
- Simplifier les démarches des personnes ayant besoin d'aide et de soins à domicile.
- Renforcer la coordination entre les équipes.

Le SAD du CORONG prépare son organisation en **Service Autonomie Aide et Soins**.

Patricia LE CLEC'H, Directrice, Julie SALMERON, Responsable du Service Autonomie, et Elodie GUEGUEN, Responsable de la coordination du Service Autonomie, travaillent actuellement sur la mise en conformité avec le cahier des charges prévu par le décret.

Un nouveau service : la plateforme de répit

Le SAD du CORONG est autorisé depuis le 1er mai 2025 à mettre en place une plateforme de répit, destinée à apporter un soutien aux proches aidants de personnes âgées, sur toutes les communes du pays COB. Mme Christelle LE YOUDEC, chargée de mission, intégrera le SAD du CORONG le 10 juin 2025, afin de travailler sur la mise en place de la PFR (plateforme de répit).

L'équipe Semi-Autonome

L'équipe SKOAZELL ("soutien" en breton), du secteur de Paule/Plévin/Tréogan/Glommel a terminé une phase d'expérimentation de travail en équipe semi-autonome. Aujourd'hui, l'équipe est pleinement satisfaite de cette nouvelle organisation de travail.

Les gains : Plus de communication et meilleure coordination entre les membres de l'équipe - meilleure conciliation vie professionnelle/vie personnelle - moins de changements de plannings, etc...

Le SAD du CORONG souhaite déployer ce mode d'organisation sur d'autres secteurs, dès cette année.



La Maison d'Accueil de Jour Itinérant (MAJI)

La maison d'accueil de jour itinérante, a embarqué les patients de la MAJI de Maël-Carhaix pour une aventure gustative au restaurant. Réussite totale, les assiettes étaient vides!

Nos patients bien repus sont repartis chez eux avec joie et bonheur....



L'EHPAD TY MAEL

Situé au cœur de la commune, l'éhpad Ty Mael accueille des personnes âgées dans un environnement sécurisé, chaleureux et adapté.

Créé en 1980 en tant que foyer logement, l'établissement a été transformé en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) entre 2009 et 2010.

Aujourd'hui, l'EHPAD dispose de 60 chambres et peut accueillir jusqu'à 65 résidents. L'établissement emploie environ **50 professionnels**, représentant **44 équivalents temps plein**. L'équipe, composée de soignants, d'agents de service, d'animateurs, de cuisiniers et d'administratifs, travaille en synergie pour assurer une prise en charge globale et humaine.

En tant qu'établissement public médico-social, nous sommes gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mael Carhaix et présidés par Madame Le Maire.

Les repas sont **entièrement préparés sur place**, avec une attention portée à la qualité nutritionnelle et au plaisir gustatif. L'EHPAD fournit également les repas pour la **cantine scolaire de la commune**, contribuant ainsi à la vie locale.

Depuis **septembre 2024**, l'établissement est dirigé par **Mme Le Bozec**. L'équipe pluridisciplinaire fait preuve d'un engagement et d'une expérience professionnelle qui permettent de garantir un accompagnement attentif des résidents, une bienveillance à toute épreuve, et un lien renforcé avec les familles.

EHPAD TY MAEL

8, rue de PAULE • 22340 MAEL-CARHAIX

Tél. : 02.96.24.61.28

Mail : secretariatmaelcarhaix@orange.fr

ANIMATIONS ET ACTIVITÉS VARIÉES TOUTE L'ANNÉE

Ces instants de vie sont bien plus que de simples activités : ce sont des occasions de **créer du lien**, de **partager des sourires** et de **nourrir un esprit de famille** entre résidents, équipes et intervenants extérieurs. Chaque animation est adaptée aux envies et aux capacités de chacun.

Dans notre maison, on célèbre aussi les petits et les grands moments : anniversaires, fêtes à thème, goûters dansants... Parce que le bien-être passe aussi par ces moments de légèreté et de complicité, nous faisons de chaque jour une **parenthèse de bonheur partagé**.

• Ateliers culinaires :

Parmi les animations les plus appréciées, les **ateliers culinaires occupent une place toute particulière**.

Autour d'une recette d'antan ou d'un plat de saison, les **résidentes se retrouvent avec plaisir**, échangent des anecdotes, des astuces, et surtout **se remémorent les doux souvenirs de leur vie d'avant** - les repas en famille, les goûters du dimanche, les confitures maison...

Ces instants sont empreints d'émotion, **de transmission et de convivialité**. Et pendant que les mains s'activent, **les papilles s'éveillent** : odeurs familières, saveurs réconfortantes, tout contribue à **raviver la mémoire et à créer du lien**.

• Repas raclette :

Installés autour des tables, les résidents ont pu **profiter d'un repas festif, chaleureux et convivial**, dans une ambiance joyeuse et détendue. Rires, souvenirs partagés et délicieuses odeurs de fromage fondu ont rythmé cette parenthèse gourmande, particulièrement appréciée de tous.

Un grand merci à l'équipe pour son engagement et sa

créativité, qui permettent de faire vivre au quotidien des instants aussi simples que précieux.



• Concours de gâteaux :

Dans le cadre d'un projet inter-EHPAD, les résidents ont participé à un concours de gâteaux. Le principe était de réaliser un gâteau à la couleur tirée au sort. Maël-Carhaix a tiré le vert et nos résidents ont créé un gâteau au kiwi, premier prix du concours. Ce fut l'occasion de rencontrer les EHPAD de Trébrivan, Rostrenen, Carhaix, Châteauneuf et Callac.



• Activités sportives :

Chaque jeudi après-midi, notre établissement accueille avec plaisir l'association **SIEL BLEU**, spécialisée dans l'activité physique adaptée. Cette association à but non lucratif œuvre pour que chacun, **quel que soit son âge ou ses capacités**, puisse entretenir sa santé, préserver son autonomie et améliorer son bien-être.



• Atelier Vannerie :

Dernièrement, les **vanniers** sont venus à la rencontre des résidents. Avec passion et générosité, ils ont partagé leur savoir-faire artisanal, éveillant curiosité et admiration chez nos aînés. Cet atelier a permis à chacun de manipuler les matériaux, de poser des questions, de se remémorer parfois des gestes oubliés...



Un vrai moment de complicité, apprécié des résidents



et des intervenants. Pour marquer cette rencontre, **les tables du restaurant et les couloirs de l'établissement ont été décorés avec soin**, mettant à l'honneur le travail réalisé dans tout l'EHPAD.



Les séances proposées sont individualisées.

Mouvements doux, exercices de coordination, renforcement musculaire léger ou encore assouplissements permettent de rester actif.

Au fil des semaines, ces rendez-vous sportifs sont devenus de véritables moments attendus, où se mêlent bonne humeur, échanges et encouragements.

• Sorties quotidiennes et vie à l'EHPAD :

À chaque saison, l'établissement se pare de décorations réalisées par les résidents eux-mêmes... Les œuvres de chacun trouvent leur place, apportant couleur, joie et fierté.

Avec les beaux jours, l'envie de profiter de l'extérieur se fait naturellement sentir. Les résidents aiment s'y retrouver pour partager des moments simples mais précieux, autour d'un café ou d'une animation. Convivialité et bonne humeur sont toujours au rendez-vous, faisant de chaque journée un moment de bien-être et de partage.



L'ASSOCIATION LA PIERRE BLEUE

L'association " La Pierre Bleue " participe à toutes les animations à l'intention de nos aînés et cela grâce aux efforts soutenus de ses bénévoles. Les ateliers de cuisine, d'art floral, de vannerie etc se sont succédés, sans oublier les sorties et les petits réconforts apportés à Noël et à Pâques. Le bureau est composé de Mme Lemaire Sabrina (Présidente) , Mme Léon Patricia (secrétaire), Mme Thoraval Laurence (secrétaire adjointe) , Mme Le Goff Virginie (trésorière) et Mme Kéruzoré Laëtitia (trésorière adjointe). La brocante le 10 août à l'Ehpad sera l'un des temps forts de l'été pour le financement futur des activités.

LES POMPIERS DE MAËL-CARHAIX

Pompiers de Maël-Carhaix : toujours au service de la population

Auguste le Coent maire et Yvon Kerbellec ont été à l'origine du redémarrage du centre de secours après les feux intervenus dans les landes de Locarn en 1976. Le centre avait été opérationnel de 1926 à 1955. Cent ans plus tard en 2024, le centre de secours de Maël-Carhaix est toujours aussi sollicité. Les pompiers sont sortis 311 fois, 71 % pour aides à personnes, 8 % pour incendies, 6 % pour accidents et 15 % pour opérations diverses comme les chutes de bois, de câbles électriques ou de dégâts des eaux. Cette année les pompiers sont intervenus sur une vingtaine de communes. Celles dotées d'un Ehpad arrivent en tête des interventions : Maël-Carhaix 25% et Trébrivan 16%. Le centre est équipé de quatre véhicules : un camion incendie, une ambulance, un camion pour interventions diverses et un véhicule léger.



Le centre de Maël-Carhaix est commandé par Thierry Kerbellec Lieutenant et son adjoint Julien Jegou adjudant-chef. Le centre qui compte 22 pompiers volontaires dont six femmes est toujours à la recherche de nouvelles recrues prêtes à se former et à s'engager. En effet le pompier adhère à une équipe il est solidaire en toutes circonstances et se rend disponible une semaine sur quatre. Par delà, il peut aussi être appelé en renfort. L'amicale des pompiers présidé par Florian Cozilis est là pour apporter le réconfort aux familles et mettre l'ambiance et la convivialité indispensables dans la durée. La municipalité donne aussi sa préférence au personnel souhaitant servir au centre de secours.

L'ouverture des urgences à l'hôpital de Carhaix 24 heures sur 24 est une préoccupation forte. En effet l'allongement des durées d'interventions et de transports à destination des hôpitaux de Guigamp, Lannion, Brest ou Pontivy pose de graves soucis d'organisation et peut même en cas de double urgence, être préjudiciable faute de moyens disponibles à proximité.



LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque Municipale restera ouverte cet été, aux horaires habituels « mercredi, jeudi et samedi de 10h à 12h », pour information l'adhésion est gratuite.

6 bénévoles sont à votre disposition, pour vous proposer un large choix de livres « 3000 » pour adultes et enfants, nous avons également des jeux de société « 38 » qui peuvent être utilisés sur place.

Moment fort également **tous les premiers mercredi du mois, une séance de bébés lecteurs est animée par Murielle.**

Des expositions seront visibles à la bibliothèque ; « des arbres et des hommes », « dans les coulisses du livre » et « Patrick Bizien ».



Depuis le début de cette année nous avons mis en place plusieurs expositions dont une sur les oiseaux qui a eu beaucoup de succès principalement avec les enfants !

D'ici la fin de l'année, les bénévoles et les élus seront impliqués, dans le cadre du Pacte de Développement culturel, avec la CCKB la communauté des communes du Kreiz-Breizh, pour la mise en réseau des 12 bibliothèques du territoire !



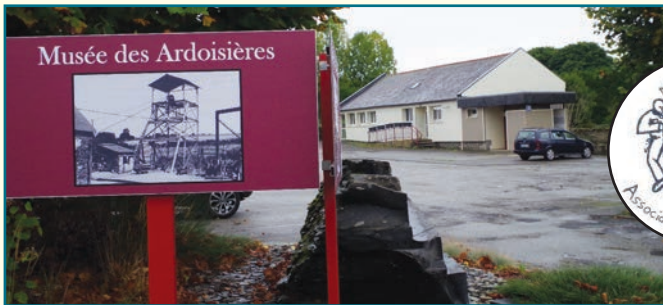
Vous pouvez également consulter le site internet destiné au public :

<https://new.mabib.fr/Mael-carhaix/>

**Du 29 Septembre au 31 Octobre
Samuel Lewis, paysan-artiste
exposera ses dessins.**

LES ASSOCIATIONS

LE MUSÉE DES ARDOISIÈRES ASSOCIATION AR MEIN GLAZ



L'association AR MEIN GLAZ est née en 2005, cela fait tout juste 20 ans. Elle a été créée par 3 membres fondateurs, Monsieur Guy MORVAN, Monsieur Michel LE MOAL, et Monsieur André GARANDEL.

Le but de cette association est de faire savoir, et surtout de ne pas oublier, qu'il a existé à Maël-Carhaix et dans les environs, un passé artisanal et industriel, de rendre hommage à ces hommes et à ces femmes qui, par leur travail, ont permis de faire connaître ce patrimoine ardoisier dans le pays et même à l'étranger. Elle se veut à la fois culturelle et dynamique. Elle fait vivre et anime le Musée des ardoisières.



L'association est gérée et animée par des bénévoles. Merci à eux tous.



Cela fait maintenant 2 ans et demi que nous n'avons plus de local, celui-ci étant momentanément désaffecté suite à un développement de la mэрule, champignon envahissant et dévastateur.

La municipalité met tout en œuvre pour la réhabilitation de ce local communal.

Nous espérons la remise en service du local en 2026.

Malgré tout, nous parvenons à réaliser quelques expositions à l'extérieur.

Nous retenons la date du 3ème week-end de septembre pour les journées du patrimoine, avec une exposition de photos et de petits matériels, projection de films-vidéo, à la Salle Polyvalente de Maël-Carhaix, et une visite d'un site historique extérieur, les anciennes ardoisières de Coat-Maël ou de Moulin-Lande.



LE CLUB PHOTO

Après l'exposition à l'automne 2024, le Club Photo a proposé au printemps 2025, avec la bibliothèque de Maël-Carhaix une exposition intitulée « Photo/graphie ».

Des photos dans une bibliothèque, mais pourquoi ?

C'était justement le thème de cette exposition présentés par Bernard Bretonneau, membre du Club Photo. Quatre travaux en quatre endroits illustrant les rapports de la photographie au texte ont été offerts aux visiteurs :

- la gravure sur pellicule vierge,
- Le portrait accompagné d'un commentaire manuscrit du modèle
- Des nouvelles inspirées par une série de photographies, -
- Des montages et collages d'images, associées à des extraits tirés d'un livre de Georges Pérec (la vie mode d'emploi).



La bibliothèque était donc bien le lieu prédestiné à cette exposition.

CLUB DES ÂÎNÉS

Au club des aînés et après huit années de bons et loyaux services, Jocelyne LOUËT a souhaité se retirer du bureau, lors de l'AG du mercredi 15 janvier 2025. Les personnes présentes l'ont remerciée chaleureusement.



Le club, de plus de cinquante ans d'existence a compté jusqu'à 150 adhérents. Le club reste un lieu de vie sociale et de convivialité. Les adhérents aujourd'hui moins nombreux, se retrouvent tous les mercredis à partir de 13h30 dans les locaux de l'ancienne cantine de l'école publique. Les personnes intéressées sont les bienvenues.

Le nouveau bureau : Président, Gérard DECAESTEKER; Trésorier, Gérard GABURRI; Secrétaire, Jacques VOSGIEN

LES BALEERIENS

L'association des marcheuses et marcheurs Baléeriens Maël offre de belles occasions de profiter de la nature et de partager des moments conviviaux. Se retrouver tous les jeudis à 13h45 au plan d'eau pour des randonnées dans le canton et les communes environnantes permet de créer une belle dynamique, et les sorties d'une journée permettent sûrement de découvrir des paysages variés. De plus, les séjours annuels, que ce soit à l'Ascension ou à la Pentecôte, offrent une belle opportunité d'explorer différentes régions de l'ouest de la France. C'est une belle façon de combiner marche, découverte et convivialité !

Des repas annuels, fin août au plan d'eau puis en novembre dans un restaurant à thème sont également organisés.

Pour rejoindre l'association, rien de plus facile ; rendez-vous le jeudi au plan d'eau !!

Vous pouvez également contacter le bureau au : **06 71 03 08 22.**



LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a été relancé en juin 2024 par une équipe de jeunes. Le comité a organisé une chasse à l'œuf le 19 avril dernier au plan d'eau avec 70 enfants.

Les prochains événements :

- **Fête de la musique le 20 juin** au bourg de Maël, à partir de 18h30
- **Intervilles 2ème édition le samedi 16 août** au plan d'eau de Maël-Carhaix
- **Forum des associations** (date à confirmer)

Présidente : Coralye Durand

Coordinateur inter associatif : Kilian Keranguyader

Trésorier : Noah Guegan Secrétaire : Camille Bertrand



ALORS ON DANSE

L'association compte 95 adhérents qui se retrouvent tous les mardis après-midi pour danser en solo sur des musiques modernes et rétro. Il faut apprendre des pas et des mouvements associés à différents styles de musique. La danse entraîne la mémoire, réduit le stress améliore la santé cardiovasculaire, la souplesse et l'équilibre.

Nous organisons notre bal annuel le **9 novembre 2025** avec l'orchestre Aurélien Liennel.

La rentrée est fixée au mardi **16 septembre 2025.**



L'association alors on danse lors du repas de Noël 2024

DANSERIEN

Pour les séances, les 2èmes et 4èmes mercredi du mois. Pour les cours d'initiation d'été : les 16, 23 et 30 juillet, les 6 et 13 août.





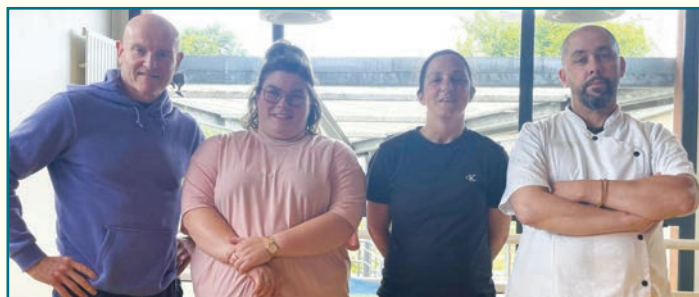
Sortie au plan d'eau



Activité culinaire

L'OSL 22 basé au complexe Kerfers à Maël-Carhaix est ouvert tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h. Il accueille les enfants dans un cadre convivial, sécurisé et propice à l'épanouissement.

L'association OSL22 repose sur une équipe engagée et dynamique :



- Denis Le Floch : Animateur sportif (BEES)
- Ysalis Coïc : directrice (BAFD) / Animatrice (BAFA)
- Sonia Bonetto : Animatrice (BAFA)
- David Pavé : Cuisinier

Tout au long de l'année, l'équipe propose un large éventail d'activités pour stimuler la curiosité, la créativité et le bien-être des enfants et c'est un espace où les enfants apprennent, jouent, bougent et s'amuse tout en grandissant ensemble.

Pour tous renseignements ou inscriptions : ☎ 06 41 44 94 30 ou 02 96 24 63 19

✉ bureausl22@gmail.com ou rachelcoicosl22@orange.fr

📘 Office des Sports et des Loisirs Maël Carhaix

- **Activités manuelles** : peinture, bricolage, créations diverses, jardin
- **Ateliers culinaires** : recettes simples et ludiques pour les petits cuisiniers
- **Activités culturelles** : jeux, découvertes et ouverture sur le monde
- **Activités sportives** : pour tous les âges avec de la gym douce à Maël-Carhaix, Le Moustoir et Trébrivan. Renforcement musculaire à Maël-Carhaix et multisports enfants à Maël-Carhaix et Le Moustoir
- **Min camp** : 11 au 13 août au camping de la Vallée de l'Hyères pour les 6/10 ans



Activité sportive



Stage self défense



CHALLENGE DE L'ARDOISE

Challenge de l'ardoise des jeunes footballeurs le 8 mai sous un beau soleil.

Le traditionnel tournoi du 8 mai s'est déroulé avec une bonne participation des clubs dont l'US Maël-Carhaix, treize autres clubs locaux plus Boulogne-Billancourt. Ces derniers venant de la région parisienne sont coachés en semaine par Yves Le Calvé. Un grand remerciement aux bénévoles, éducateurs, joueurs et sponsors pour leurs aides.



LE CLUB CYCLO

L'association présidée par Jean-Marc Le Gloan compte une trentaine d'adhérents.

Le 4 mai, elle organisait le tour du canton. 110 coureurs ont pris le départ à l'étang des sources.



FRELONS : VIGILANCE POUR 2025

Le nombre de fondatrices capturées est très élevé. L'année ne verra pas de recul de l'espèce.

Le temps est maintenant à la surveillance des nids primaires de la taille d'une orange.

La destruction des nids est prise en charge par la CCKB jusqu'au 15 octobre et par la mairie ensuite.

L'ASSOCIATION DES CHASSEURS

Créée en 1948, l'association (loi 1901) est l'une des plus anciennes de la commune.

A cette époque et jusque vers les années 1970, presque tout le monde chasse. L'association compte alors 160 adhérents. On pratique la chasse « cueillette », essentiellement le petit gibier (lapins, perdrix, pigeons), le gros gibier (chevreuils, sangliers) étant rarissime. Ce qui n'est pas classé gibier est considéré comme « nuisible » et peut être capturé, tous les moyens étant quasiment autorisés. En conséquence, les nuisances des populations de mustélinés, de corvidés (dont les corneilles et choucas), de blaireaux et autres sont rares. A ce jour les choses ont profondément changé. La chasse « cueillette » a été remplacée par une « chasse raisonnée », dont le principe est de fixer pour chaque gibier le maximum d'animaux pouvant être prélevé ; ce maximum étant fonction de l'état de la population évalué par des comptages. Le petit gibier a diminué. Le lapin devient rare (suite épidémie), la perdrix a disparu à l'état naturel (idem dans toute la France), alors que le lièvre et la bécasse voient leur population en situation d'équilibre, voire en progression. Le faisan, espèce non présente historiquement, fait l'objet de tentative d'installation de population naturelle. A l'inverse les espèces de gros gibiers se développent de façon importante (chevreuils), voire trop importante (cas du sangliers). Le cerf fait son apparition ; on peut désormais aller à l'automne écouter le brame du cerf sur la commune, chose inimaginable il y a quelques années. La régulation des espèces, précédemment dites nuisibles et désormais appelées « susceptibles d'occasionner des dégâts (Esod) », est devenue

strictement réglementée, tant dans leur classification que dans les moyens autorisés pour le faire. Le blaireau reste classé gibier, mais avec des conditions réglementant sa chasse telles qu'il est devenu difficile de le capturer, avec pour conséquences un développement significatif de sa population.

L'application des principes de la chasse raisonnée et durable et la réglementation de la régulation des espèces invasives ont amené l'association à adapter sa raison d'être, son objet et son organisation et les chasseurs leur façon de chasser. Moins nombreux avec 50 adhérents, ils se spécialisent dans la chasse d'un gibier, donnant autant d'importance au comportement de leurs chiens qu'à la capture du gibier chassé. Ils se doivent de rester actifs, au-delà de la période de chasse (Septembre-Février), pour assurer les recensements, la surveillance préventive (sanglier, choucas), l'agrainage, les campagnes de régulation et les interventions demandées par la mairie, les agriculteurs et les particuliers.



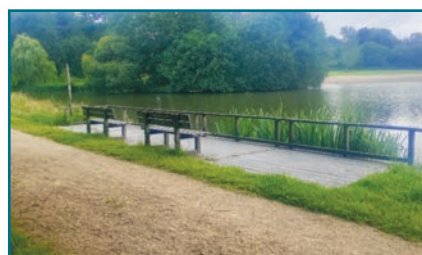
L'ASSOCIATION DE PÊCHE

L'AAPPMA (Association pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) gère la pêche sur les cours d'eau et les étangs de 8 communes dont Maël-Carhaix. L'association réalise les opérations de ré-empoissonnement, ainsi que les travaux d'entretien de rives grâce à ses bénévoles, elle assure aussi la surveillance des lots de pêche par la présence de son garde pêche particulier.

Le secteur offre l'avantage de pouvoir pêcher de nombreuses espèces dont la truite fario, le brochet, le sandre, la perche, la carpe, et les poissons blancs tels que le gardon, la brème, la tanche.

La pêche peut se pratiquer toute l'année dans les étangs et le canal, il y a cependant une période de fermeture pour la capture des carnassiers induisant l'interdiction de la pratique de certaines méthodes de pêche.

L'AAPPMA recherche de nouveaux bénévoles souhaitant rejoindre l'équipe pour l'entretien des rives, ces travaux sont effectués de Septembre à Novembre, le matériel et les EPI sont fournis.



Ponton PMR installé par l'AAPPMA



LES COURSES HIPPIQUES

Les courses de chevaux de Rostrenen et de Carhaix existent depuis plus de 150 ans et sont gérées par deux associations. Elles gèrent elles-mêmes l'organisation des courses, l'entretien de sites et mutualisent leurs matériels. Cela mobilise beaucoup de bénévoles sur le kreiz breizh, Maël-Carhaix y est bien représenté. Les deux associations sont en effet présidées par Jean Yves le Bras. Elles ont obtenu le label equuRES qui prend en compte le bien-être animal, l'environnement, l'entretien des champs de courses etc. Un grand bravo à Jean Yves et ses équipes qui contribuent ainsi à apporter une diversité d'animations et une programmation variée sur le territoire.



ASSOCIATION LE CHAUDRON DES ARTS

Le Festival de la Vannerie en Bretagne a connu un très grand succès, les 16, 17 et 18 mai dernier. 3000 visiteurs environ ont découvert le très beau site de l'Etang des Sources sous le soleil, site que les services techniques municipaux avaient magnifiquement préparé la semaine précédente.



Les festivaliers ont pu admirer des centaines d'œuvres, les unes traditionnelles, les autres d'un design plus contemporain ou fantaisiste. Les 40 vanniers et vannières invités ont montré tout leur savoir-faire et leur créativité artistique.



Tous les stands ont connu une très grande affluence que ce soit l'espace patrimoine, la librairie, le tressage de haie en osier vivant, l'art floral, le bar ou le café - crêpes. Un des moments les plus

émouvants a été l'hommage à Robert Loussouarn le doyen des vanniers de Bretagne en présence de Rolande le Borgne, maire, Alain Gueguen qui représentait le département, Jean-Yves Philippe qui représentait la CCKB

Ravis de l'accueil et du soutien de la municipalité de Maël-Carhaix, impressionnés par la qualité de l'organisation des associations impliquées, Le Chaudron des Arts et les Baleerien Mael, les exposants souhaitent une autre édition. Le public aussi. Les visiteurs sont repartis le sourire aux lèvres, heureux d'être venus, parfois de très loin, découvrir la vannerie, un artisanat et un art en pleine évolution.



Programme du Chaudron des Arts pour la saison estivale

L'association Le Chaudron des Arts propose de nombreux événements gratuits pour les mois à venir : de la musique classique et de la variété française, des expositions dans les commerces de Maël et la bibliothèque, des ateliers nature et expression artistique à l'Etang des Sources pendant l'été. Puis viendront les animations autour du patrimoine ardoisier et le marché des créateurs.

Pour les renseignements pratiques (horaires, inscription) voir le site de l'asso <https://chaudron-des-arts.com>

Expositions :

- 5 juillet au 31 août Dominique Champoussin Eau
- 30 août 26 septembre Patrick Bizien Paysages du Centre Bretagne
- 31 octobre -29 novembre Alastair Steer Abstraction

Concerts :

- 5 juillet Les bigorneaux d'lavoir déambulation place du centre Maël-Carhaix

- 15 août Camille Guittet Suites de Bach Etang des Sources

Ateliers nature Etang des Sources

- 11 juillet Balade naturaliste ludique
- 18 juillet Encres végétales
- 1er août Vannerie buissonnière

Ateliers arts plastiques Etang des Sources

- 23 juillet Modelage terre de faïence
- 8 août Sumi.e (peinture à l'encre de Chine)
- 21 août Linogravure

20-21 septembre Journées du Patrimoine

Visite guidée du sentier de l'ardoisière de Coat-Maël

Marché des Créateurs

5 octobre 2025

CALENDRIER CANTONAL DES FÊTES

Second semestre 2025

JUILLET 2025

- **SAMEDI 5 :** Vernissage expo et concert / Association Le Chaudron des Arts / MAEL-CARHAIX
- **DIMANCHE 6 :** Foire à tout / Aux Petits Bonheurs de la Vie / TREBRIVAN
- **DIMANCHE 13 :** Fête nationale / Comité des fêtes de Glomel / GLOMEL
Vide grenier / MAM Paule (Stade) / Paule
- **LUNDI 14 :** Fête et feu artifice Club Cyclos et Commune / MAEL-CARHAIX

AOUT 2025

- **DIMANCHE 3 :** Vide grenier / Ass. Au Poher le Vent Tourne / LE MOUSTOIR
- **DIMANCHE 10 :** Vide grenier / Association La Pierre Bleue / MAEL-CARHAIX
- **VENDREDI 15 :** Concert (Suites de Bach violoncelle) / Association Le Chaudron des Arts (PLAN EAU) MAEL-CARHAIX
- **SAMEDI 16 :** Intervilles / Comité des fêtes et comités animation TREBRIVAN et LOCARN (PLAN EAU) MAEL-CARHAIX
- **DIMANCHE 24 :** Palets et repas midi / Association Chasseurs / TREFFRIN
Pardon de l'Isle (concert et soirée crêpes) / KERGRIST-MOELOU

SEPTEMBRE 2025

- **SAMEDI 6 :** Soirée / Ass. Hangar de la Croix Neuve / LE MOUSTOIR
- **DIMANCHE 7 :** Journée de la randonnée / Hentou Ar Mein Glaz / PLEVIN
- **DIMANCHE 14 :** Pardon de Kerlean / MAEL-CARHAIX
- **SAMEDI 20 – DIMANCHE 21 :** Journées du patrimoine (visite guidée du sentier de l'ardoisière de Coat-Maël) / Ass. Ar Mein Glaz et Ass. Le Chaudron des Arts / MAEL-CARHAIX
- **SAMEDI 20 :** Soirée crêpes / Ass. Le sourire de Liam / TREBRIVAN
- **DIMANCHE 21 :** Rando muco / Comité des fêtes de Glomel / GLOMEL

OCTOBRE 2025

- **DIMANCHE 5 :** Marché des créateurs / Association Le Chaudron des Arts / MAEL-CARHAIX
- **DIMANCHE 12 :** Bal des anciens / Club des Anciens / GLOMEL
- **VENDREDI 17 :** Repas à emporter / APE Sacré Cœur / MAEL-CARHAIX
- **DIMANCHE 26 :** Halloween / Amicale Paule-Plévin / PLEVIN

NOVEMBRE 2025

- **SAMEDI 8 :** Soirée / Jeunes Agriculteurs du Kreiz Breizh / KERGRIST-MOELOU
- **DIMANCHE 9 :** Bal / Ass. Alors On Danse / MAEL-CARHAIX
Vide dressing / Ass. Au Poher le Vent Tourne / LE MOUSTOIR
- **LUNDI 10 :** Repas (à emporter) / Amicale Sapeurs Pompiers / MAEL-CARHAIX
- **SAMEDI 15 :** Loto foot / USMC / MAEL-CARHAIX
- **SAMEDI 29 :** Concours de belote / Hentou Ar Mein Glaz / PLEVIN

DÉCEMBRE 2025

- **VENDREDI 5 :** Illuminations de Noël / Commune de MAËL-CARHAIX / MAEL-CARHAIX
- **SAMEDI 6 :** Repas / Amicale Laïque / LE MOUSTOIR
- **DIMANCHE 7 :** Marché de Noël / Ass. Au Poher le Vent Tourne / LE MOUSTOIR
- **VENDREDI 19 :** Marché de Noël / Comité des fêtes de Glomel / GLOMEL